



Type d'adoption enfant de sa compagne

Par **SEULAL**, le **21/06/2010** à **22:34**

Bonjour, mon épouse a un enfant de 3 ans et demi qu'elle a eu avec son ex-compagnon. Celui-ci l'a reconnu. Or depuis, cette personne est alcoolique, n'a plus de droit de visite et nous n'avons plus aucune nouvelle de lui depuis un an. De même, son adresse nous est inconnue ainsi que pour le tribunal où nous avons passé en audience pour les droits de visite en mars où il ne s'est pas présenté. J'ai pris en charge cet enfant, financièrement et matériellement, depuis qu'il a 1 an. Voulant avoir certains droits de regard sur sa vie et son futur, je souhaiterais effectuer une adoption. Je ne sais pas quelle type d'adoption il m'est possible de déposer et quelle démarche dois-je faire et où ? merci de vos réponses.